



# Bulletin municipal

Février 2021 n°98



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



## au fil du Bonson

<https://www.facebook.com/MairieDeBonson/>

# Information municipale



## SOMMAIRE

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| <b>Information Municipale</b> | <b>Page 2</b>  |
| <b>Enfance Jeunesse</b>       | <b>Page 32</b> |
| <b>Vivre ensemble</b>         | <b>Page 37</b> |
| <b>Associations</b>           | <b>Page 40</b> |



## État civil : Juillet, Août, Septembre 2020

### NAISSANCES

BENSALLI Dania, 13 Rue de la Grande prairie (mère), 74 Rue Desaugiers 42000 ST ÉTIENNE (Père)  
Née le 15/07/2020 à ST ÉTIENNE  
BOURDAILLET Freya, 1, rue des 7 Nains. Née le 13/08/2020 à SAINT-ÉTIENNE  
PAYS Faustine, 9, rue du 19 Mars 1962. Née le 20/08/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ  
MARCONNET Serena, 32 Rue des Myosotis. Née le 25/08/2020 à ST ÉTIENNE  
LEICHNIG Aaron, 16 Rue Sylvain Girerd. Né le 25/08/2020 à ST PRIEST EN JAREZ  
ROUSSEL Jade, 10 Rue du Pontet. Née le 07/09/2020 à ST ÉTIENNE  
BALLAND Chelsy, 34 Avenue de la Mairie. Née le 08/09/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ  
REISSIER Lou, 19 Impasse du Malataverne. Née le 12/09/2020 à FIRMINY  
LANTHEAUME Gabriel, 2 A rue du Pré Salvau. Né le 20/09/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ  
DASSAUD Mia, 5, Allée Éric Richard. Née le 16/09/2020 à ST-PRIEST-EN-JAREZ

### MARIAGES

M. THIVILLIER Mickaël et Mme BEGON Stéphanie célébré le 22/08/2020  
M. MATHIAS Stéphane et Mme BROUILLOUX Nathalie célébré le 26/09/2020

### DÉCÈS ou TRANSCRIPTIONS

- Jean AVRIL décédé le 16/07/2020
  - Robert JACQUEMOND décédé le 06/07/2020
  - Yvon JOANNARD décédé le 12/07/2020
  - Fabrice GIRODET décédé le 18/07/2020
- Georges PERRIER décédé le 09/08/2020  
Thérèse SERRAILLE décédée le 21/08/2020  
Pierre BAUDRAS décédé le 31/08/2020

# Edito



"Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

J'éprouve aujourd'hui une nouvelle et très forte émotion, c'est pourquoi je me permets de dire ces quelques mots.

Je citerai le célèbre philosophe Épicure : « Il est évident que le discours long et le discours bref arrivent au même résultat ». Alors pour le même résultat faisons court.

Je veux rendre ici, publiquement, un hommage appuyé à Joseph Deville, pour les 32 années qu'il a consacrées à équiper et moderniser la ville de BONSON, et à améliorer sans relâche le bien-être de ses habitants.

Par ces quelques mots, et en présence des fidèles de la première heure, de mes collègues, qui ont connu l'immense plaisir de t'accompagner dans ta grande tâche de maire, permettez que je rende hommage ici à tes 32 années de travail acharné dans le seul intérêt de la commune. Cela aura été un honneur d'avoir travaillé à tes côtés pendant 13 ans sur des projets, des chantiers aussi importants et dont l'empreinte restera gravée pour toujours dans la mémoire collective de notre ville. Sans flagornerie aucune !

Témoins : Le regroupement scolaire en 2009 ou les effectifs scolaires étaient à l'époque en baisse. L'installation nécessaire de la fibre .... BONSON ville pilote dans la Loire. Des rénovations urbaines : pôle médical, village seniors, restaurant scolaire, réaménagement du pole périscolaire, un centre de loisirs, la crèche intercommunale, le lancement de projet du centre-ville, le complexe sportif avec de nouvelles salles, la création de nouveaux cours de tennis, des aménagements de parc (la Pierre et les Javelottes et le complexe sportif). Bonson reconnu par ses pairs avec notamment 2 récompenses des trophées des maires de la Loire : du numérique en 2015 et de la mobilité en 2018. En passant par la mise en place de services auprès de la population : portage de repas, vélo-bus, une saison culturelle, le forum des associations, le marché de noël et le feu d'artifice du 8 décembre. Et tous les grands évènements organisés sur la commune comme les coupes du mondes et l'euro de football retransmis sur écran géant, la coupe du monde de Korfbal. Jusqu'à l'inauguration récente de LIDL.

Personne ici ne peut se dire inutile devant ce bilan plus que concluant. Personne non plus ne saurait remettre en cause l'homme de parole, tes engagements de Maire : quels que soient les projets de ton successeur, la commune regrettera les valeurs que tu as incarnées, défendues, avec tant beaucoup d'ardeur, de fougue. C'est pourquoi Monsieur le Maire, saluant ta présence et ton courage, aussi bien humains, que politiques, je te remercie de nous avoir fait confiance et te souhaite une belle retraite méritée en tant que Maire. Un très grand merci Joseph Deville pour tout ce que tu as apporté à BONSON

Chers collègues élus

La confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant votre Maire me place, désormais, face à l'immense tâche à accomplir pour nos concitoyens. Beaucoup a déjà été fait par nos prédécesseurs.

En m'appuyant sur une équipe enthousiaste où l'expérience et la jeunesse sont également représentées, je veux renouveler solennellement, ce soir, nos engagements de campagne : Au-delà de toutes les différences d'âge, de quartiers, de catégories professionnelles, au-delà des clivages politiques, je m'engage à servir notre ville avec honnêteté et efficacité, dans l'écoute et le respect de tous ses habitants. Pour cela, j'ai besoin de toutes et de tous, de toutes leurs bonnes volontés, de toutes leurs énergies.

J'appelle aussi les élus minoritaires, leur différence de sensibilité doit utilement venir enrichir nos réflexions comme nos décisions. Avec le rassemblement, vient le temps de l'action. L'élection d'un nouveau maire et de son équipe n'est pas un aboutissement. C'est au contraire un point de départ pour la réalisation du projet ambitieux pour lequel nous avons été élus : Notre premier objectif a toujours été de garantir l'avenir de BONSON en lui conservant sa taille humaine de ville où il fait bon vivre et travailler.

Pour réussir, je sais pouvoir m'appuyer sur le professionnalisme d'agents municipaux motivés, performants, prêts à répondre aux besoins divers de la population. Je connais déjà ces serviteurs du public. J'irai prochainement à la rencontre de tous, service par service.

Je sais également quel soutien notre ville peut recevoir de nos partenaires institutionnels :

L'agglomération de Loire Forez, le Département de la Loire, La Région Auvergne Rhône-Alpes, les représentations de l'État. Avec eux, les contacts seront renforcés, au plus grand bénéfice des Bonsonnaises et Bonsonnais.

Les familles, les personnes handicapées, les personnes âgées, les plus vulnérables, les jeunes durant leur scolarité et leurs loisirs, les entrepreneurs, comme les salariés, tous méritent d'être accompagnés par l'équipe municipale qui s'est mise à leur service.

Dans un monde souvent difficile, BONSON par sa taille et la convivialité qui la caractérisent doit rester cette ville animée que nous aimons tant et où nous avons choisi de vivre. La vie culturelle et sportive, les activités commerciales et économiques, les fêtes et les loisirs y seront encore développés. Notre environnement et notre patrimoine méritent grandement d'être préservés et valorisés. De même, la sécurité des personnes et des biens mérite encore des moyens supplémentaires. La Municipalité est également prête à répondre aux nouveaux enjeux d'une ville moderne et bien équipée. Je veux citer pour seul exemple l'amélioration des voies de communication.

Ainsi, avec beaucoup d'énergie et une ferme volonté de réussir, je sais que tout cela deviendra une réalité. C'est l'état d'esprit de l'équipe qui est installée aujourd'hui. C'est l'état d'esprit qui nous habitera durant les cinq années qui s'annoncent. C'est une très belle équipe de Bonsonnaises et de Bonsonnais soudés, conviviaux et représentatifs de toute la diversité de nos concitoyens qui se met à votre service.

Je remercie très chaleureusement ses membres de m'avoir élu Maire pour servir de toutes mes forces BONSON et ses habitants."

Votre Maire  
Thierry DEVILLE

Discours prononcé lors du Conseil Municipal du 21 janvier 2021



"Chers collègues élus, Mesdames, Messieurs, Chers amis,  
Tant de noms que je pourrais ce soir, devant vous, énumérer et qui, à un moment ou à un autre, m'ont aidé dans cette responsabilité tout à la fois lourde, mais ô combien passionnante, de 1er magistrat de cette si belle et attachante commune.

32 ans viennent de s'écouler et ce fut à la fois intense – parfois très intense – mais tout compte fait, ce mois de Mars 1989, mes chers amis, pour moi, c'était hier !

Alors du fond de mon cœur, merci ! Merci de m'avoir fait confiance depuis toutes ces années. Merci à tous les élus qui ont œuvré pour notre commune et avec qui j'ai eu l'honneur de travailler. Merci à l'ensemble du personnel de la Mairie, auquel nous sommes tant attachés et qui ont fait un travail remarquable pour la population et avec les moyens dont ils disposent. Merci à mes DGS Jean Michel Lachman, Christiane Duclos, Ludovic Dupin, Maxime Chauvet et également à Mme Joassard, DGS quand j'étais adjoint, ainsi qu'à mes proches collaborateurs, pour m'avoir supporté tout au long de ces années en tant que Maire ! Merci à tous mes collègues élus pendant ces divers mandats.

Merci aussi bien sûr à ma famille, à mes proches, à celles et ceux que j'aime pour avoir supporté des emplois du temps parfois infernaux et souvent avec des changements de dernière minute, perturbant la vie de famille, les vacances, les nuits et même parfois les jours de Noël. Une pensée particulière pour mon épouse Andrée.

Merci du fond du cœur, à vous tous, Bonsonnaises, Bonsonnais, pour, sans discontinuer, avoir fait confiance aux équipes municipales que j'ai eu l'honneur de vous présenter et ensuite d'animer.

Ce fut le cas en 2008, puis en 2014 et encore en 2020.

Tout au long de ces années d'élus, les équipes qui se sont succédées ont eu à cœur de servir l'intérêt général avec respect, équité et pragmatisme avec toujours pour objectif de trouver ce difficile équilibre entre les demandes individuelles que nous devons essayer de faire si, et seulement si, elles correspondent à l'intérêt public de la commune.

Mes chers amis, ce soir, il n'est pas question que je vous dresse une liste à la Prévert sur les services et réalisations décidées depuis 2008. Mais plutôt quelques impressions sur ce que j'ai ressenti au travers de ces mandats qui se sont succédés.

D'abord un honneur, une grande émotion, une immense responsabilité que de se voir confier par la population le rôle de 1er Magistrat de sa commune. C'est incontestablement le plus beau des mandats de la République Française.

Cette responsabilité de proximité avec la population dans ces moments douloureux et dont les Maires parlent rarement, celle qui effectivement est la plus difficile, la plus délicate, la plus humainement dure, mais ô combien importante pour celles et ceux qui sont touchés dans leur chair et dans leur tête.

Impression forte aussi lorsque le Maire, accompagné de son Conseil municipal et du Conseil Municipal Enfant, trois fois par an, se trouve devant le Monument aux morts à déposer une gerbe, lorsqu'il a sous ses yeux les noms gravés dans le marbre des Bonsonnais qui ont donné leur vie pour que nous restions français.

Impression forte aussi lorsque vous avez deux jeunes mariés devant vous. Là, c'est le bonheur parce qu'ils s'engagent devant vous. Vous êtes le premier témoin et c'est vrai que cela m'a toujours énormément ému, énormément impressionné. Et puis, le mandat de Maire, d'Adjoint ou de Conseiller municipal, c'est décider de gérer, de développer sa commune, c'est faire des choix dans les projets et les investissements. Nous avons toujours souhaité privilégier les projets et l'investissement, je pense notamment à l'installation de la fibre (BONSON ville pilote...)

Nous avons beaucoup pensé à la jeunesse, aux jeunes générations tant en matière de service que d'investissement. Que ce soit l'école, la cantine, le centre de Loisirs, la périscolaire et le club ADO, les vélos donnés aux enfants.

Pour les aînés, notre village séniors, la maison des aînés, le portage de repas à domicile, le repas de Noël et les colis...

A Bonson, nous avons aussi des équipements sportifs de qualité avec de belles infrastructures pour une commune de 4017 habitants. Nous avons refait les cours de tennis, créé une maison des associations, aménagé le parvis avec des jeux pour enfants au complexe sportif, ainsi que l'amélioration de l'éclairage des terrains de foot.

Mes chers amis, bien sûr la liste est loin d'être exhaustive et, vous savez, que mes interventions ne sont jamais trop longues. Celle-ci n'échappera donc pas à la règle.

Chers collègues, l'heure est venue pour moi de vous dire que je quitte la fonction de Maire. Il est temps que la jeune génération prenne les rênes des destinées de notre chère commune. Il est temps que je parte, doucement, sur la pointe des pieds, après une année 2020 très éprouvante et qui m'a beaucoup affectée.

Beaucoup savent que mon souhait était, bien avant les dernières élections municipales, de pouvoir installer dans la sérénité une nouvelle génération aux commandes de la commune. Je sais que l'équipe actuelle est bien imprégnée et au courant de tous les projets en cours où à venir.

Mes chers amis, il est temps de vous dire à nouveau MERCI pour votre soutien, MERCI pour la grande qualité des échanges et des relations qui ont ponctué ces 32 années dont 13 en qualité de Maire

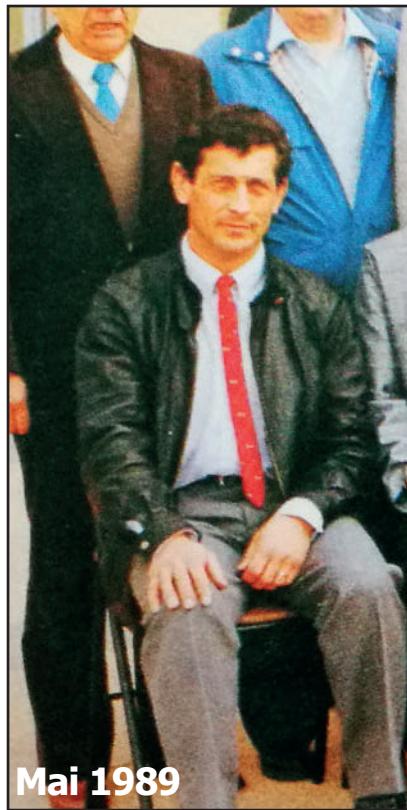
Chers amis, Que la joie soit dans les coeurs ! Je vous aime

Prenez soins de vous et de vos proches."

**Votre ancien Maire  
Joseph DEVILLE**

Discours prononcé lors du Conseil Municipal du 21 janvier 2021

# 1989 - 2008 Mandats d'Adjoint



Commission Finances-Budget-Économie



Adjoint au Personnel



Commission Affaires scolaires-Urbainisme



# 2008 - 2014 1er Mandat de Maire



Les Illuminations



Création du Marché de Noël



Inondations



Création du SIVU



Inauguration des jardins familiaux



Inauguration Groupe scolaire Jules Verne

Janvier 2010



2013

Fête du Patrimoine



Janvier 2012

Visite du Ministre des Anciens Combattants



2014

Visite des quartiers



Octobre 2012

Inauguration - Crèche l'Ile aux Coissoux



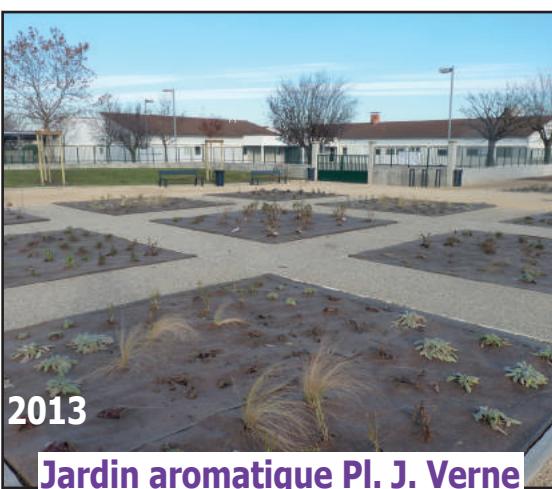
2013

Création aire de jeux Pl. J. Verne



2012

Mise en place du Conseil Municipal des Enfants



2013

Jardin aromatique Pl. J. Verne



2013

Installation fibre optique



Saisons Culturelles

# 2014 - 2020



**Joseph DEVILLE et ses Adjoints**  
**Trophée des Maires - Prix du numérique**



**Congrès des Maires à Bonson**

**Remise de la plaque de l'Assemblée**



**Le Conseil Municipal à l'Assemblée**

2016

**Inauguration du contournement**



**Nouveaux courts de tennis**



**complexe sportif**



### Le Parc des Javelottes fait peau neuve



### Trophée des Maires - Ma ville à vélo



### Nouvelle Poste



### Pôle Médical



### Village Seniors



### Maison des Aînés



### Jumelage ville Mora d'Ebre - Espagne



### Inauguration Secteur des Écoles-Restaurant- Périscolaire



### Restaurant municipal



### Portage de repas à domicile



### Coupe du monde Korfbal à Bonson

# 2014 - 2020

Suite ...

## Vœux économiques



## 2019 : Rénovation et agrandissement de la Mairie



# Élections Mars 2020

## Bonson Troisième mandat pour Joseph Deville

L'installation du conseil municipal de la commune de Bonson s'est déroulée ce samedi matin, à la salle Barbara. Joseph Deville, le maire sortant, a été réélu pour un troisième mandat avec 22 voix, contre cinq au chef de file de l'opposition, Marcel Leroux.

Six adjoints ont été élus, avec 22 voix contre cinq abstentions. Il s'agit de Thierry Deville, Lylian Beynel, Marcel Giacomet, Marie-Catherine Goiran, Pacôme Gallet et Christine Paquis. L'opposition n'a pas présenté de candidats pour ces postes.

Le conseil a également voté le montant des indemnités du maire, de ses adjoints et des conseillers délégués. On peut noter une baisse globale de leurs montants à hauteur de 19 %, ce qui permettra une économie de 20 500 euros.



Inauguration du nouveau magasin Lidl



11 Novembre 2020



Janvier 2021 : dernier Conseil Municipal

# Présentation du nouveau Conseil Municipal



Liste :

**PARTAGEONS  
L'AVENIR**



Thierry DEVILLE



Marcel GIACOMEL



Lyliane BEYNEL



Pacôme GALLET



Marie-Catherine GOIRAN



Nathan ALBOUY



Christine PAQUIS



Joseph DEVILLE



André BRANDMEYER



Christine BERTIN



Odile LAROCHE-FARIGOULE



Sylvette DELORME



Jacques DONATO



Dominique PAUTY



Evelyne FAURE



Laurent BRUNON



Sandrine NOIRIE



Corinne BEGON



Grégory CROIZAT



Maryline ALONSO



Cédric CHAVAREN



Arnaud JAYOL

Liste :

**BONSON A L'ÉCOUTE,  
BONSON EN ACTION**



Marie-José SAULODES



Marcel LEROUX



Nicole GIRAUD



François GILBERTAS



Hervé BRU

# Nouvelle composition du Conseil Municipal :

Monsieur Thierry **DEVILLE** a été élu Maire par le Conseil Municipal lors de sa séance du 21 Janvier 2021.  
6 adjoints au Maire prennent aussi leurs fonctions :

- **1er adjoint :** Marcel **GIACOMEL** en charge de l'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :  
Cadre de vie / Développement économique / Urbanisme
- **2ème adjoint :** Lyliane **BEYNEL** en charge des AFFAIRES SOCIALES :  
Logement / Intergénérationnel / CCAS
- **3ème adjoint :** Pacôme **GALLET** en charge du SPORT ET DE LA MOBILITÉ :  
Affaires sportives / Mobilité
- **4ème adjoint :** Marie-Catherine **GOIRAN** en charge de la JEUNESSE-SANTÉ-ENVIRONNEMENT :  
Petite enfance / Enfance Jeunesse / Développement Durable / Santé
- **5ème adjoint :** Nathan **ALBOUY** en charge de la VIE ÉCONOMIQUE ET RELATION DE PROXIMITÉ  
Commerces / Artisanat / Entreprises
- **6ème adjoint :** Christine **PAQUIS** en charge de la CULTURE ET COMMUNICATION :  
Événementiel / Culture / Communication / Jumelage

## Conseillers Municipaux délégués :

- Evelyne **FAURE**
- Sylvette **DELORME**
- Sandrine **NOIRIE**
- Jacques **DONATO**
- Christine **BERTIN**
- Odile **LAROCHE FARIGOULE**
- Marilyne **ALONSO**
- Joseph **DEVILLE**
- André **BRANDMEYER**
- Corine **BEGON**

## Délégations :

- CME (Conseil Municipal Enfants)
- Médiathèque
- Affaires Scolaires et Péri-scolaires
- Action Sociale
- Intercommunalité
- Embellissement de la Ville
- Saison Culturelle
- Personnel Communal
- Gestion du Patrimoine
- Fêtes et Cérémonies

## Conseillers Municipaux : Missions :

- Dominique **PAUTY**
- Cédric **CHAVAREN**
- Laurent **BRUNON**
- Grégory **CROIZAT**
- Arnaud **JAYOL**

Site Internet  
Espaces Verts  
Économie d'Énergie  
Écologie  
Attaché aux Sports  
Santé



# Conseil Municipal du 19 novembre 2020

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

- 
- **APPROUVE** le transfert total des résultats de clôture 2019 du budget communal eau potable à Loire Forez comme suit :
    - Résultat de clôture de fonctionnement : - 15 769.22 €
    - Résultat de clôture d'investissement : + 154 824.61 €
  - **DIT** que les crédits seront prévus au budget.
  - **APPROUVE** la subvention proposée d'un montant de 200 euros à verser auprès de l'association des conciliateurs de justice.
  - **APPROUVE** l'admission en non-valeur présentée pour un montant total de 1 208.93 € ventilée comme suit :
    - Compte 6541 : 931.98 €
    - Compte 6542 : 276.95 €
  - **APPROUVE** le versement de l'indemnité de confection des documents budgétaires d'un montant de 45.73 € à la Trésorière Principale, comptable public de la collectivité au titre de la confection des documents budgétaires 2020.

- **APPROUVE** l'exonération totale de la taxe d'aménagement pour l'année 2021 des constructions et hébergements bénéficiant des prêts P.L.U.S, P.L.S, P.S.L.A.
- **APPROUVE** l'exonération totale de la taxe d'aménagement pour l'année 2021 des surfaces annexes des constructions et hébergements bénéficiant des prêts P.L U.S, P.L.S, P.S.L.A.
- **APPROUVE** la décision modificative n°2 apportée au Budget Principal de la Commune.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - SANTÉ

- **APPROUVE** l'installation au complexe sportif du coffret permettant la mise en œuvre des secours héliportés d'un montant de 2 750 € H.T (3 300 € TTC) par la société HIS.
- **APPROUVE** la contribution annuelle à verser d'un montant de 250 € HT (300 € TTC).

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - INTERCOMMUNALITÉ

- **APPROUVE** la convention à conclure avec Loire Forez Agglo pour l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 50 % du montant H.T du coût de l'installation du coffret permettant la mise en œuvre des secours héliportés.
- **APPROUVE** la souscription à l'option « Télégestion » de la compétence optionnelle « SAGE » pour l'Espace Barbara,
- **APPROUVE** la contribution de la commune pour l'installation, estimée à 7 955.27 € H.T, étant entendu que la contribution sera calculée au montant réellement exécuté,
- **APPROUVE** le coût annuel de la maintenance estimé à 221 € H.T.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **APPROUVE** la candidature de la commune à l'appel à projet SIEL concernant la rénovation énergétique de l'Espace Barbara dont les travaux pour le remplacement de la chaudière et la mise en place de la télégestion sont évalués à 31 225.77 H.T. L'aide peut atteindre 80% du montant H.T des travaux.
- **APPROUVE** l'acquisition de la parcelle AB 142 à l'euro symbolique au SIEL suite au déplacement du transformateur en bordure.
- **APPROUVE** la rétrocession de la parcelle à Cité Nouvelle et la régularisation de l'acte de cession du dernier terrain.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Conseil Municipal, à la majorité par 23 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » (M. BRU, Mme SAULODES), 2 « ABSTENTION » (M. GILBERTAS, Mme BEGON).  
➤ **AUTORISE** l'ouverture dominicale en journée complète, à la société LIDL pour les dates suivantes : 5,12,19,26 décembre 2021.  
➤ **AUTORISE** à intervenir auprès de LIDL pour la date d'ouverture dominicale 2021 (à l'unanimité par 25 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » (M. BRU ; Mme SAULODES).  
➤ **AUTORISE** l'ouverture dominicale en journée complète, aux professionnels de l'automobile pour les dates suivantes : 17 janvier 2021, 14 mars 2021, 13 juin 2021, 19 septembre 2021, 17 octobre 2021.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - SÉCURITÉ

- **APPROUVE** la demande de subvention à formuler à la région AURA pour l'installation de 11 caméras de vidéoprotection à hauteur de 50% H.T de la dépense subventionnable estimée à 105 000 € H.T et plafonnée à 15 000 € par équipement et 50 000 € par an et par commune.

## DOMAINE ET PATRIMOINE

- **APPROUVE** le recours à la société ARCHIGRAM afin de réaliser une étude complète pour le devenir de l'accueil de loisirs et du bâtiment actuel qui l'abrite pour un montant de 16 226 € H.T. soit 19 471.20 € TTC.

**QUESTIONS DIVERSES :** - Soutien au commerce local  
- Questions orales du groupe minoritaire

# Conseil Municipal du 14 décembre 2020

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **APPROUVE** la modification du projet d'aménagement de « La Gare ».
- **APPROUVE** la mise à disposition de 11 places de parking public dans l'attente de la tranche 2 de l'extension du parking de la gare.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 apportée au Budget Principal de la Commune.
- **APPROUVE** la demande de subvention à formuler au département au titre du contrat négocié avec Loire Forez Agglo et relative aux « modes doux » pour les travaux de réalisation de pistes cyclables Avenue de la Mairie évalués à 76 550 € HT et dont la subvention peut atteindre 30 000 €.
- **APPROUVE** l'arrêt des amortissements pratiqués sur 10 ans pour les cinq biens listés et dont la dotation annuelle représente 139 000 €.
- **APPROUVE** la neutralisation de la dotation des amortissements à pratiquer à compter de l'exercice budgétaire 2020 concernant les subventions d'équipements versées pour l'installation de la fibre.
- **AUTORISE** M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette (à la majorité, par 25 voix « POUR » et 2 « ABSTENTIONS » (M. BRU et Mme SAULODES).

## AFFAIRES SOCIALES

- **APPROUVE** le tarif de vente de repas à l'ADMR fixé à 5.30 € et le prix de livraison fixé à 2.60 € à compter du 1er janvier 2021.
- **INDIQUE** que le prix de vente du repas aux usagers reste maintenu à 7.90 €.
- **APPROUVE** la modification du fonctionnement prévisionnel de la maison des ainés présentée pour l'année 2021
- **APPROUVE** la modification de la provision pour charges appliquée à chaque catégorie de logement
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant à cette convention avec le CCAS de la Commune et Cité Nouvelle fixant les interventions hebdomadaires et les provisions pour charges mensuelles

## DOMAINE ET PATRIMOINE

- **APPROUVE** la modification du tableau de voiries communales d'intérêt communautaire incluant les avenues départementales de Saint-Rambert, de Sury et Saint-Marcellin rétrocédées à la commune et excluant certaines voiries qui resteront dans le domaine privé.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL

- **APPROUVE** la convention à conclure avec le Centre de Gestion de la Loire pour le service de médecine préventive et la réalisation des examens médicaux pour les agents employés par la commune, dont le tarif par an et par agent est fixé à 94 €.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE - INTERCOMMUNALITÉ

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition à conclure avec Loire Forez Agglo pour l'accueil et la facturation de l'eau et de l'assainissement réalisés par un agent municipal pour le compte de Loire Forez Agglo et évalué à 19 492.20 € pour l'année 2020.

## ACTIVITE ECONOMIQUE

- **APPROUVE** le rapport de gestion et les états financiers présentés par la société NOVIM au titre de l'exercice 2019.

## ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

- **APPROUVE** les modifications apportées au règlement intérieur du service périscolaire et restauration municipale relatives aux conditions d'inscription et de désinscription ainsi qu'aux modalités de tarification des retards d'inscription ou d'absences injustifiées.
- **APPROUVE** les modifications apportées au règlement intérieur Centre de Loisirs Sans Hébergement relatives aux conditions d'inscription et de désinscription ainsi qu'aux modalités de tarification des absences injustifiées.



***Erratum du compte rendu du conseil municipal du 24 septembre 2020 :***

## ADMINISTRATION GENERALE

Nomination des membres à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue, par 22 voix « POUR » et 5 voix « CONTRE » (Mme SAULODES, M. LEROUX, Mme GIRAUD, M. GILBERTAS, M. BRU).

- **APPROUVE** la liste des 16 membres titulaires présentée.
- **APPROUVE** la liste des 16 membres suppléants présentée.

# Opération Coup de pouce vélo



Vous avez pu bénéficier lors de l'opération « Ma Ville à Vélo », d'un vélo pour votre enfant.

Le gouvernement a pris des mesures pour encourager la pratique du vélo par les Français, en mettant en place le programme Alvéole « Coup de Pouce Vélo ».

Pour bénéficier d'une prise en charge financière à la hauteur de 50€ pour la remise en état de vos vélos, par un réparateur référencé sur cette plateforme, nous vous invitons à consulter leur site [www.coupepoucevelo.fr](http://www.coupepoucevelo.fr)

**Vous avez jusqu'au 31 mars 2021 pour profiter de cette offre.**

**Si vous avez des questions, n'hésitez à nous contacter à l'adresse mail : [p.gallet@mairie-bonson.fr](mailto:p.gallet@mairie-bonson.fr)**

## Des arbres en centre-ville

Comme vous avez pu le constater, des arbres sont plantés dans le cadre du réaménagement des espaces publics du centre-ville.

Une cinquantaine d'arbres tiges ou cépées (arbre qui a plusieurs troncs à la base) sur l'avenue de la Mairie, la rue Charles de Gaulle et les jardins de l'Hôtel de Ville.

Aussi, de nombreux massifs de plantes vivaces sont créés en accompagnement des cheminements piétons (le long de l'avenue de la Mairie notamment).



Réseaux électriques  
Eclairage public  
Signalisation lumineuse et tricolore  
Vidéo protection  
Réseaux très haut débit

**BOUYGUES ENERGIES & SERVICES**  
Direction Loire Auvergne  
BP 467 ZAC des Plaines  
Rue des Chênes - 42164 BONSON  
Tél : 04 13 64 03 83  
Fax : 04 77 55 07 61  
[www.bouygues-es.com](http://www.bouygues-es.com)



# Célébration du 11 novembre



En ce 11 novembre 2020, nous avons honoré nos Morts qui sont tombés au champs d'honneur pour défendre notre liberté. **RESPECT ET RECUEILLEMENT....**

C'est en présence d'un petit comité dû au fait des restrictions sanitaires, que nos morts pour la Nation ont été honoré.



## NOUVEAU lancement commercial

**BONSON**  
Rue des Tournesols

PAVILLONS  
INDIVIDUELS - T4

88 m<sup>2</sup> à 190 000€

Avec terrasses  
et jardins



**NEUF**  
J'achète  
en toute sérénité

- > 4 logements location accession [PSLA]
- > Maisons de plain-pied
- > Garages attenants
- > parcelles de 300m<sup>2</sup>



Date prévisionnelle  
de livraison :  
4ème trimestre 2021

### Contact

Véronique BELOT

veronique.belot@citenouvelle.fr

06.22.97.37.75

**Le PSLA\***  
Une autre façon  
d'accéder à la **propriété** !

### De vraies économies !

TVA réduite à 5,5%  
Exonération de taxe foncière  
pendant 15 ans.  
Frais de notaire réduits.  
Aucun appel de fonds pendant  
la construction.

\*Sous réserve des critères d'éligibilité.



**Cité Nouvelle**  
Groupe ActionLogement

# Quelques rappels de civisme ...

## • Déjections canines

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !

- Je suis un maître raisonnable
- Je tiens mon chien en laisse
- Mon chien est identifié : tatouage ou puçage.
- Je ramasse les déjections de mon chien.

Les propriétaires de chiens sont invités à faire preuve de civisme. Les rues de Bonson ne sont pas faites pour accueillir les besoins des animaux domestiques.

Preuve de sa bonne volonté, la **Municipalité propose gratuitement depuis de nombreuses années, à l'accueil de la Mairie, des sacs à excréments**. Merci à chacun de bien vouloir jouer le jeu pour le confort de tous ! Rappelons que les propriétaires récalcitrants sont passibles d'une amende de 68 €.

**MA VILLE, JE L'AIME  
JE LA RESPECTE.  
Mon maître ramasse  
mes déjections !**



## • Chiens tenus en laisse

Le règlement sanitaire départemental prévoit que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse. Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

## • Handicap

Faire des courses, se rendre dans un commerce ou une administration ... pour les personnes à mobilité réduite, ces déplacements banals peuvent se transformer en parcours du combattant.

Tout cela à cause de l'égoïsme de certains automobilistes qui stationnent sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Nous rappelons également que certains handicaps ne sont pas forcément visibles.

Les véhicules dont les occupants ne sont pas titulaires d'une carte de mobilité inclusion seront verbalisés sans état d'âme par la police municipale.

**Si tu prends  
ma place,  
P  
prends  
mon handicap.**

# Chantiers éducatifs 2021

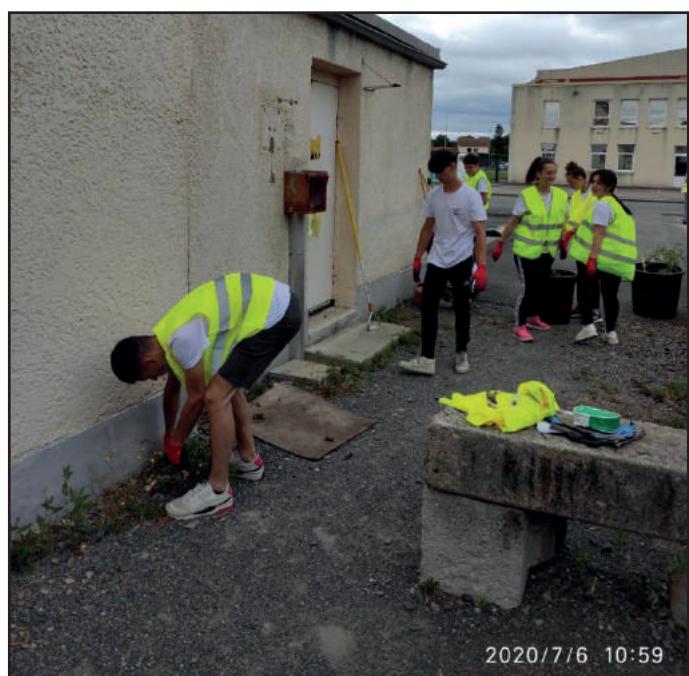
En partenariat avec le Département la commune organise des chantiers éducatifs pour les jeunes qui ont 16 et 17 ans.

Les missions se dérouleront en juillet, août et lors des vacances de novembre et comporteront 30 heures de travail / jeunes (jardinage, petit bricolage, nettoyage des espaces publics...).

Pour une première expérience professionnelle rémunérée, venez déposer votre lettre de motivation en Mairie avec les informations suivantes avant le 30 avril :

- Nom, Prénoms, adresse, numéro de téléphone et adresse mail personnelle.

Vous recevrez une réponse au début du mois de mai.  
Les jeunes qui ont déjà participé en 2019 et 2020 ne peuvent pas réitérer leur demande cette année.



# Nouveau logo

Bonson a changé et évolué en 30 ans.... Changer le logo est devenu une évidence pour le mettre en adéquation avec notre ville d'aujourd'hui. La municipalité a souhaité s'éloigner de ce cliché de « ville carrefour » Faire le choix d'une nouvelle identité visuelle, c'est faire le choix d'affirmer une ambition. Celle d'inscrire la commune dans la modernité, le mouvement tout en respectant les valeurs qui sont les siennes depuis toujours.



## • Pourquoi ce logo ?

Le mot LOIRE : afin de situer notre commune sur le plan national. En effet, il y a un autre Bonson dans le 06 (alpes maritimes). La couleur bleu : une pour la rivière le Bonson qui coule sur notre commune et l'autre pour la Loire qui est limitrophe. Le mouvement : ce mouvement en forme de « vague » évoque l'élan, la projection dans l'avenir, le renouveau.... Le choix de la police de caractère s'est arrêté sur une écriture ronde, rassurante et moderne, qui s'affirme. Nous avons voulu pour notre commune un logo dans l'air du temps, très épuré.

## • Résultat du sondage auprès des Bonsonnais :

Total des retours 176 bulletins (soit environ 10% de réponse par rapport à la distribution dans les boîtes aux lettres 1800 exemplaires). 117 ont voté pour le logo bleu - 43 ont voté pour le logo bleu/vert - 16 nuls.

# Prochainement :

The screenshot shows the homepage of the new website for Bonson Loire. At the top, there's a navigation bar with links for 'VIE À BONSON', 'VIE MUNICIPALE', 'VIE LOCALE', 'ENFANCE & JEUNESSE', 'VIE ÉCONOMIQUE', 'VIE PRATIQUE', and 'ACCÈS RAPIDE'. The main content area features a large image of a modern residential building. Below it, there's a section titled 'A la une de votre commune' with four thumbnail images: 'Distribution de petits déjeuners pour la semaine...', 'Nouveaux horaires du marché saisonnier', 'Reportage photo sur les abeilles et l'environnement', and 'La gare de Bonson a fait peau neuve'. There's also a 'VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS' button. To the right, there's a sidebar with 'Dernière minute!' and a search bar. Further down, there's a 'L'agenda' section with events like 'Inscription pour la rentrée scolaire 2020/2021' and 'Arbre de Noël', and a 'Bonson en images...' section with three photos of the town. At the bottom, there's a 'A la découverte de ... Bonson' section with a map of the town and a 'CONTACTEZ LA Mairie' button. The footer includes links for 'Nos partenaires' (Loire, Loire 74, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, and AFMF), social media links ('Suivez notre actualité sur Facebook'), and a 'Plan du site' link.

# Site internet de Bonson

Ce projet, annoncé lors de la campagne municipale, va voir le jour sous peu grâce au travail de Dominique Pauty, Conseillère Municipale en charge du site internet.

Ce mode de communication que nous allons mettre à disposition de tous, Bonsonnais d'abord et au-delà, complète les autres moyens d'informations mis en place dans notre commune (bulletin municipal, Flash Infos, Facebook, Panneau lumineux et, dernièrement, l'application illiwap)

Dotés de tous ces outils de communication, nous pourrons vous rendre compte de l'action municipale au jour le jour et rester, ainsi, en lien permanent avec vous, plus proche de vous.

Événements, manifestations, informations pratiques liées à la vie communale, démarches administratives simplifiées... mais aussi tous les liens utiles susceptibles de vous intéresser seront accessibles d'un clic.

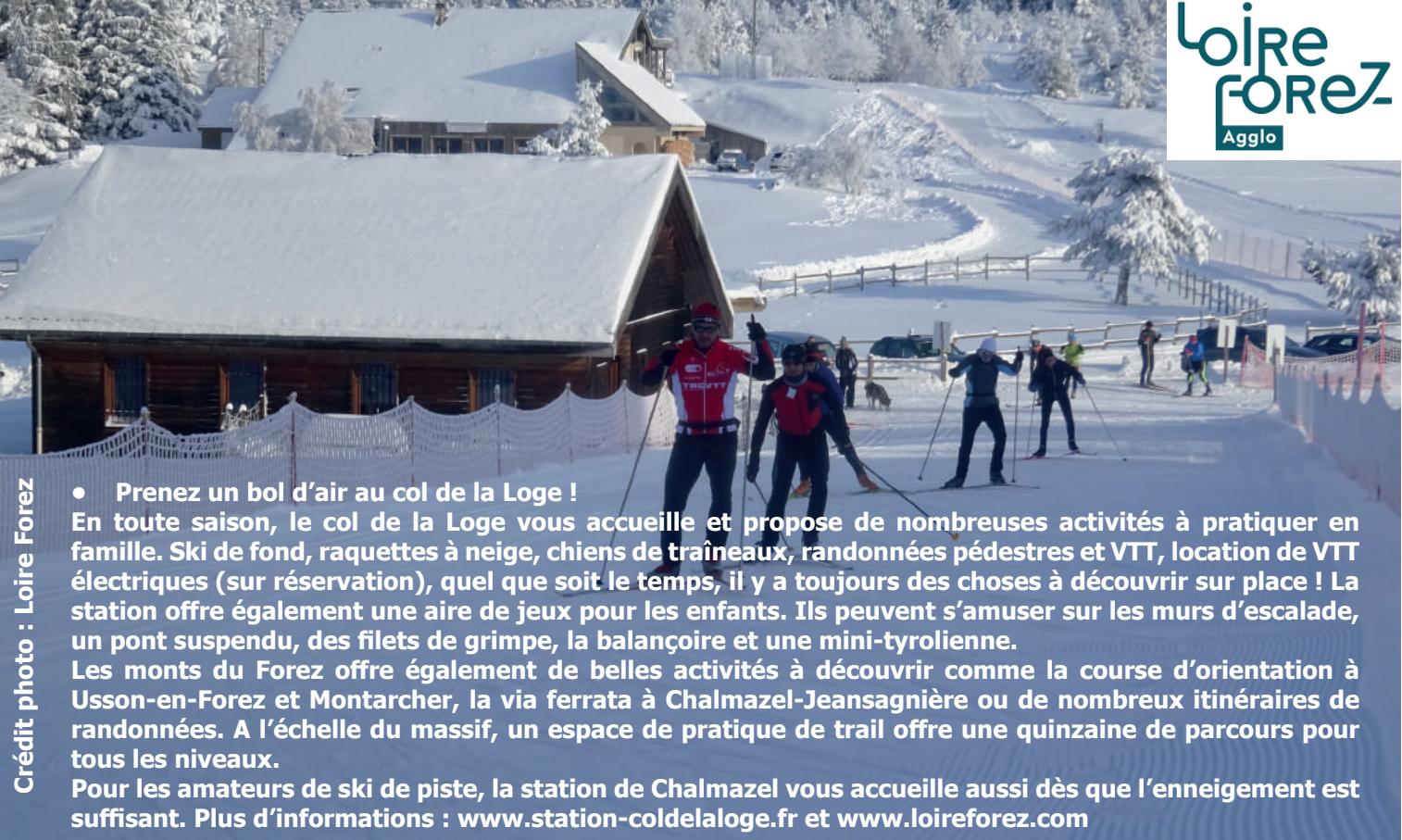
Les mises à jour régulières feront vivre ce moyen de communication entre les élus et les citoyens bonsonnais.

Ce nouveau site, accessible au printemps, vous sera présenté dans la prochaine revue municipale.

Sans aucun doute, il sera en tête de vos favoris internet !

## • Actualités sur les services de Loire Forez agglomération

Credit photo : Loire Forez



Loire  
Forez  
Agglo

- Prenez un bol d'air au col de la Loge !

En toute saison, le col de la Loge vous accueille et propose de nombreuses activités à pratiquer en famille. Ski de fond, raquettes à neige, chiens de traîneaux, randonnées pédestres et VTT, location de VTT électriques (sur réservation), quel que soit le temps, il y a toujours des choses à découvrir sur place ! La station offre également une aire de jeux pour les enfants. Ils peuvent s'amuser sur les murs d'escalade, un pont suspendu, des filets de grimpe, la balançoire et une mini-tyrolienne.

Les monts du Forez offre également de belles activités à découvrir comme la course d'orientation à Usson-en-Forez et Montarcher, la via ferrata à Chalmazel-Jeansagnière ou de nombreux itinéraires de randonnées. A l'échelle du massif, un espace de pratique de trail offre une quinzaine de parcours pour tous les niveaux.

Pour les amateurs de ski de piste, la station de Chalmazel vous accueille aussi dès que l'enneigement est suffisant. Plus d'informations : [www.station-coldelaloge.fr](http://www.station-coldelaloge.fr) et [www.loireforez.com](http://www.loireforez.com)

- La culture partout avec le réseau Copernic

Le réseau Copernic rassemble 3 médiathèques\*, 3 ludothèques\*\* et 2 ludobus communautaires ainsi que 56 bibliothèques et médiathèques municipales ou associatives sur l'ensemble du territoire. Chaque habitant, quelle que soit sa commune de résidence, peut emprunter et réserver gratuitement des livres, CD, DVD, jeux et autres documents, dans tous les établissements du réseau grâce à la carte Copernic. Les usagers ont ainsi accès à plus de 300 000 documents et 8 000 jeux. Tout savoir sur le réseau Copernic : [mediatheques.loireforez.fr](http://mediatheques.loireforez.fr)

\* Médiathèques Loire Forez à Montbrison, Noirétable et Saint-Just Saint-Rambert

\*\* Ludothèques Loire Forez à Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château et Saint-Just Saint-Rambert.



- Des aides pour rénover les logements

Nous souhaitons développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (étudiants, jeunes actifs, personnes à revenus modeste, etc.).

Dans ce cadre, nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Nous encourageons la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accession à la propriété dans l'ancien.

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subvention, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

**Des permanences** près de chez vous pour vous informer :

A la mairie de Saint-Just Saint-Rambert (4 rue Gonyn) : le 2e jeudi du mois, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Attention, du fait de la crise sanitaire, il est impératif de prendre un rendez-vous. Les personnes sans rendez-vous préalable ne pourront être accueillies. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information :

Soliha Loire : 04 77 43 08 80 – [habitat.loireforez@soliha-loire.fr](mailto:habitat.loireforez@soliha-loire.fr)



Credit photo : Lotfi Dakhi

### • Une aide pour les commerçants et artisans du territoire

Au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), l'État accorde à Loire Forez agglomération une enveloppe de 393 966€, valable jusqu'en janvier 2022, pour soutenir la création, la reprise, le développement et le maintien des entreprises artisanales et commerciales par des aides directes aux investissements et par des actions collectives. Travaux de modernisation des locaux, acquisition d'équipements professionnels ou encore rénovation des vitrines : tous ces projets peuvent faire l'objet d'une subvention du FISAC. Les dépenses éligibles incluent également la mise en place d'outils numériques (site internet, mailing, etc.) ainsi que les aménagements de sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité. Les artisans de production peuvent également bénéficier de ce dispositif d'aide. Le montant

total de l'aide est fixé à 20% du total des dépenses éligibles, avec un plafond fixé à 50 000€ HT. Il est possible de monter jusqu'à 75 000€ HT si le projet concerne la reprise d'une entreprise dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants. De plus, l'aide du FISAC est cumulable avec les autres aides à l'investissement proposées par l'Agglo ou encore par la Région.

Les modalités et le dossier de subvention sont à retrouver sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)



## Soutien à l'activité économique bonsonnaise

A situation exceptionnelle, dispositifs exceptionnels !



En soutien aux commerçants et artisans de proximité dans ce contexte de crise sanitaire, la municipalité, grâce à l'énergie de Nathan ALBOUY, Adjoint en charge de la Vie Économique et Relation de Proximité a lancé l'opération : « J'aime mon commerce à Bonson »

Plusieurs actions ont déjà été réalisées et se poursuivront au cours de l'année 2021.

Par exemple, garantir une visibilité des commerces bonsonnais sur tous les supports de communication de la Commune, accompagner chaque commerçant-artisan dans leur demande d'aides, distribuer des bons d'achats au personnel communal, aux bénévoles...

Aujourd'hui, avec ce numéro spécial du « Fil du Bonson », vous trouverez un bon d'achat d'une valeur de 5 euros distribué à chaque foyer bonsonnais. Le principe est simple. Achetez les produits ou services de votre coiffeur, fleuriste... en bénéficiant d'un bon d'achat de 5 euros (la monnaie ne pourra être rendue).

Cette aide versée par la Commune aux commerçants et artisans permettra de maintenir leur activité en préservant une consommation juste et locale.

L'engagement fort de la Commune pour ses commerces ne sera pas possible sans votre active participation.

## Bienvenue



Pour joindre Hélène COTTIER :  
06.19.32.74.30 / [helenecottier.massages@gmail.com](mailto:helenecottier.massages@gmail.com)

Hélène COTTIER, praticienne certifiée, est masseuse énergéticienne. Elle vous propose de découvrir le « lâcher-prise » à travers différents massages habillés. De la réflexologie palmaire/plantaire au amma assis, la bienveillance et le confort seront au rendez-vous.

De 7 à 77 ans, à toutes les étapes de la vie, Hélène COTTIER saura vous accompagner pour une détente totale. Hélène COTTIER propose aussi ces massages sous forme de chèques cadeaux.

N'hésitez pas à la contacter pour toute précision.

Lien site internet : <https://www.helenecottier-massages.com>

# Concours des maisons fleuries et illuminées



La remise des prix Maisons Fleuries et Maisons Illuminées prévue le 16 janvier 2021 a été annulée pour raisons sanitaires Covid 19.

Malgré cette pandémie, tous les participants recevront leur diplôme accompagné de la photo de leur maison, la notation et leur classement.

## Maisons Fleuries 21 participants :

Le 1er prix a été attribué à Madame JOURDA Monique, avec une note de 18,13 sur 20

Le 2eme prix a été attribué à Monsieur MEYNARD Elie, avec une note de 17,38 sur 20

## Maisons Illuminées 9 participants :

Le 1er prix a été attribué à Madame BOUCHE Josette, avec une note de 19,25 sur 20

Le 2eme prix a été attribué à Madame GOUIN Marilynne, avec une note de 17,75 sur 20

Odile LAROCHE FARIGOULE, Conseillère Municipale déléguée à l'Embellissement de la Ville félicite et remercie les participants pour leur contribution à l'embellissement de la commune en fleurissant et illuminant leurs habitations.



**SERVICES D'ENTRETIEN  
ET DE NETTOYAGE**

*Professionnels*

- Nettoyage et entretien courant de bureaux
- Locaux commerciaux et associatifs
- Entretien des copropriétés
- Prestation ponctuelle pour état des lieux ou remise de clés

*Devis gratuit sans engagement*

M'hésitez pas à nous contacter pour toute demande

  
**Entreprise Avenir**  
42160 Bonson  
Avenir nettoyage42@gmail.com      tel 07 40 51 30 80

  
**Institut de Beauté**

**SOINS VISAGE / SOINS CORPS / ÉPILATIONS / MAQUILLAGE / ONGLERIE**

**INSTITUT DE BEAUTÉ**

Ouvert du Mardi au Vendredi  
de 9h00 à 19h00  
et le Samedi de 9h00 à 15h00.

04.77.39.30.51  
mw.beaute@outlook.fr  
Institut MW Beauté 

Adresse: 24 Avenue de la Mairie 42160 BONSON

# Médiathèque

L'équipe de la médiathèque présente la nouvelle enseigne qui orne l'entrée du bâtiment.



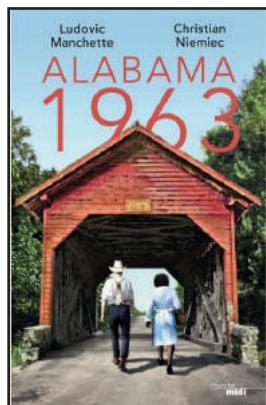
Sylvette DELORME (à gauche)  
Dominique PACROT, Agent du Patrimoine.

## Livres « COUPS DE CŒUR » de l'hiver

- En ce début d'année, Sylvette DELORME, Conseillère Municipale déléguée en charge de la médiathèque vous conseille la lecture de deux ouvrages d'Aurélie Valognes qui vous apporteront bonne humeur et détente : "Mémé dans les orties" et "En voiture Simone".



- Si vous appréciez comme moi la lecture de romans policiers, n'hésitez pas à demander à la médiathèque le roman Alabama 1963 qui vous plongera dans l'Amérique des années 60 avec l'assassinat de J.F Kennedy, le Ku Ku Klan, la ségrégation...



Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)  
Transport de colis urgents



04 77 02 01 25

# Travaux en cours

- **CENTRE VILLE**



Nous rentrons dans la dernière ligne droite de la première tranche des travaux du centre-ville. D'ici fin Mars le cheminement « Modes doux » en sol perméable Hydroway sera terminé ainsi que les jardins de l'hôtel de ville et la rue Charles de Gaulle. Nous vous remercions pour votre patience pendant toute la durée des travaux. N'oubliez pas les commerçants et prestataires de services, ouverts pendant toute la durée du chantier.

La deuxième tranche des travaux est en phase d'études avec notamment une période de réflexion et de concertation avec les professionnels installés en centre-ville. Le réaménagement de la placette et des parkings débutera en fin d'année 2021.

- **GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE**

La sécurité de nos enfants est notre priorité. En ce début d'année, le groupe scolaire Jules Verne a été équipé de plusieurs visiophones afin de faciliter la gestion des accès. Aussi, dans le cadre du PPMS, Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs, une alarme anti-intrusion complète les nouveaux équipements de sécurité.

- **VILLAGE SENIORS**

Comme convenu, les travaux de la deuxième tranche du village seniors ont débuté en Décembre 2020. Cité Nouvelle, bailleur social propriétaire du village annonce une livraison des 4 T3 et 6 T2 en début d'année 2022. Si vous êtes intéressé, retraité et éligible au logement social, vous pouvez vous préinscrire directement au CCAS de la commune par email : [ccas@mairie-bonson.fr](mailto:ccas@mairie-bonson.fr) ou 04 77 55 55 62. Une réunion d'information sera organisée dans quelques mois afin de vous présenter le concept.



- **MAM - Cheminement piéton**

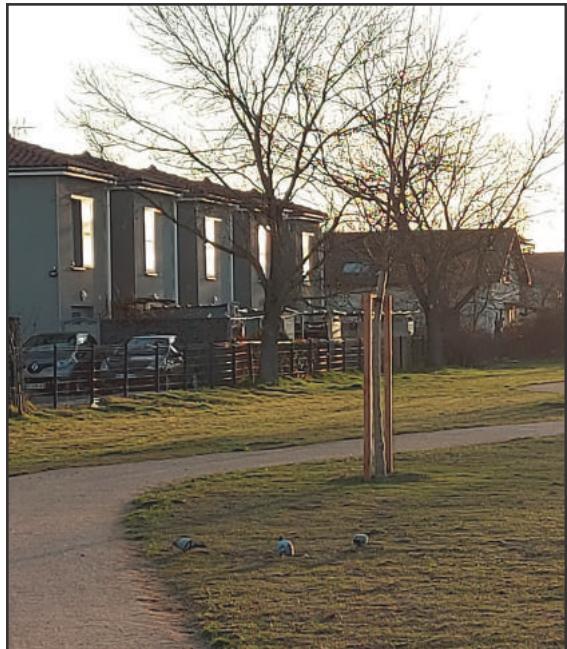
La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) Rires d'enfants a ouvert ses portes il y a quelques semaines (Voir page 41). Un cheminement piétonnier a été créé afin de faciliter l'accès à cet établissement ainsi que du parking vers le parvis de l'église. Une clôture neuve a également été implantée. Les aménagements se termineront par la plantation d'arbres et le raccordement à l'éclairage public.



# Rue Mora d'Ebre - Parc de la Pierre

Les travaux de la rue Mora d'Ebre et du parc de la Pierrre se terminent. 29 arbres ont été plantés le 24 novembre. Tous les végétaux ont été choisis dans les circuits courts afin de favoriser les entreprises locales.

En attendant l'ouverture de la deuxième tranche du village seniors, les aménagements paysagers et urbains sont terminés. Une trentaine d'arbres plantés, des cheminements piétons sécurisés, des espaces verts créés, des tables et bancs... sont à votre disposition au sein de ce nouveau quartier. Nous travaillons actuellement pour installer prochainement une aire de jeux pour enfants. Merci aux entreprises MMA, Colas TPCF, Bouygues Energie Services, SMTP et Géolis pour leur professionnalisme et l'accompagnement dans ce beau projet.



**Contardo**

TRAVAUX PUBLICS  
Viabilisation  
Terrassement  
Canalisation

Tél : 04 77 36 59 11 - Port : 06 89 64 92 20 - Fax : 04 77 36 41 55

David Contardo

17 Ter, Rue des Grillettes  
42160 BONSON

**GM PLOMBERIE**  
**CHAUFFAGE - SANITAIRE**



RGE Qualibois (chaudières granulés/buches)  
RGE Qualipac (pompes à chaleur)

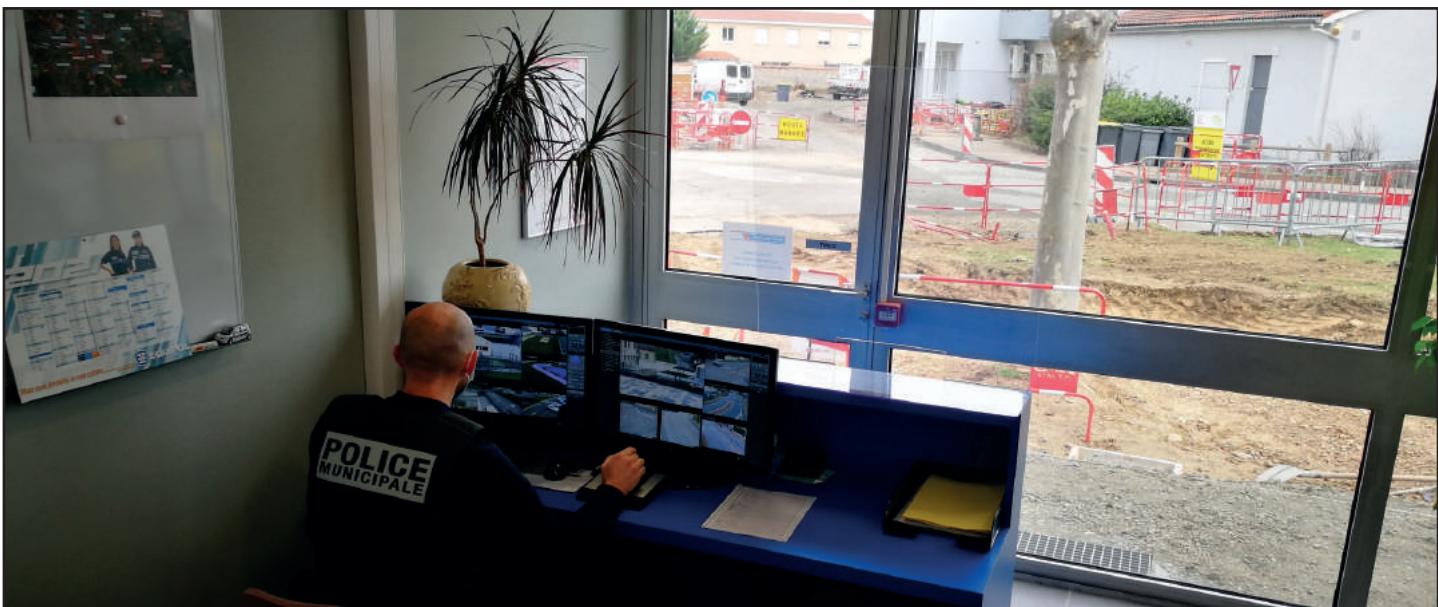
**06 52 69 06 68**

BONSON

Guillaume Mars

gmplomberie@laposte.net

# Votre sécurité à Bonson



La sécurité de nos concitoyens est une de nos priorités. Nous avons décidé de consacrer une partie de notre plan de mandature 2020-2026 à la sûreté et la tranquillité publique.

Voici brièvement ce que nous avons acté et engagé dès aujourd’hui :

- La mise en place d'une commission municipale traitant des affaires générales et de la sécurité ;
- Évolution du service de la Police Municipale avec l'équipement en arme de catégorie B et de caméras piéton, le recrutement d'un deuxième agent au 1er Juillet 2021, l'acquisition d'un deuxième véhicule ainsi que la création d'un véritable poste de police et centre de supervision urbain, au sein de l'Hôtel de ville ;
- Vidéo protection : amélioration du système existant (13 caméras) avec le passage en communication Très Haut Débit, puis le développement avec 10 sites renforcés ou nouvellement équipés ;
- Sécurité routière : étude en cours afin de sécuriser la RD 108 entre le rond-point de la becque (Intermarché) et le pont du diable.

Renforcement des contrôles de vitesse et routiers (Poids lourds notamment) ;

- Sécurité du groupe scolaire Jules Verne : installation d'une alarme anti-intrusion (dans le cadre du plan Vigipirate) et de visiophones à chaque accès du public ;
- Mise à jour et développement du Plan Communal de Sauvegarde avec la création d'une réserve civile... ;

Depuis longtemps, la police municipale et la gendarmerie nationale travaillent ensemble.

Cette coopération est formalisée par la signature d'une convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État.

Des échanges quotidiens sur les affaires en cours, du partage d'informations, des contrôles conjoints, l'exploitation du système de vidéo protection... sont autant d'activités effectuées en étroite collaboration avec les services de gendarmerie. Aussi, depuis 2015, une convention de coopération a été signée entre les maires de St Cyprien et Bonson, permettant au policier de chaque commune de travailler en binôme.

Ainsi, des contrôles de vitesse, des contrôles de poids-lourds, des patrouilles en soirée ... sont régulièrement organisés.

Nous comptons sur la responsabilité de tous afin d'améliorer chaque jour la sécurité à Bonson.

42 Bis Avenue de la Mairie  
42160 Bonson  
Tél : 04 77 61 44 04

La  
Bio  
nous  
rassemble

# LIDL, Ouverture du nouveau magasin



C'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur Le Maire et des élus, accompagnés de représentants de la SNC LIDL, étaient présents à l'ouverture du nouveau magasin, le mercredi 2 décembre 2020. Ce fut la concrétisation d'un beau projet qui contribue au renouveau du centre-ville de Bonson avec notamment la requalification et la dé-pollution d'une friche composée d'un ancien garage/station-service et d'un immeuble désaffecté. La prochaine étape, en cours de finalisation, sera la transformation de l'ancien local en une halle marchande qui renforcera l'attractivité économique de notre territoire, et permettra aux commerces et services existants d'accroître leur visibilité.

« Nous sommes ravis d'avoir mené jusqu'au bout ce projet global intégrant un réaménagement important d'une partie du centre-ville de Bonson. Le nouveau magasin de Bonson est une réussite tant sur la réalisation du bâtiment que sur le dynamisme économique créé. Fier de ce nouveau magasin, il est régulièrement cité en exemple dans le cadre du développement de l'enseigne sur la région ! »



Paul TORTORICI  
Responsable Développement Immobilier  
Service Immobilier



**La MARGAU**  
MICRO BRASSERIE  
5b, rue du Pré du Clerc • 42160 BONSON  
**04 82 28 37 86**  
lamargau@protonmail.com  
<https://brassierelamargau.sites.3wa.io/>



METAL  
URBAN  
SIGNAL  
CREATION

SOUS-TRAITANCE  
TÔLERIE  
MOBILIER URBAIN

[TOLERIE-FOREZIENNE.COM](http://TOLERIE-FOREZIENNE.COM)

10 RUE DE L'INDUSTRIE  
42160 BONSON  
TEL : 04 77 55 17 10



# Quartier de la Gare



Dans le sens du PLU approuvé par le Conseil Municipal du 12 juillet 2012, et suivant modifications successives approuvées le 28 janvier 2015 et le 24 avril 2019, la zone de la Gare de plus de 4 hectares est soumise à un projet d'aménagement. Pour mémoire, COGECOOP a fait l'acquisition des terrains qui appartenaient à des propriétaires privés, et a obtenu un Permis d'Aménager. Ce permis d'aménager, accordé en 2014, prévoyait 185 logements dont :

- 93 « sociaux » au travers de 4 bâtiments collectifs
- 92 « privés » au travers de
- 23 maisons individuelles
- 15 maisons dites groupées
- 54 appartements via 2 bâtiments collectifs

Il prévoyait également la création d'un Pôle Médical, pour lequel la commune s'est substituée à Cogecoop en rachetant les terrains et dont le projet est à ce jour finalisé. Seuls, les maisons individuelles sur les 23 lots à bâtrir et un collectif social de 25 logements du bailleur social Le Toit Forézien sont réalisés à ce jour.

Un important travail a été réalisé en collaboration avec COGECOOP, D3A, les services de l'Etat, le Toit Forézien et les conseils de la commune afin que ce projet puisse évoluer vers une diminution du nombre de logements et une diversification du type d'habitat.





Le projet ainsi envisagé compléterait l'existant au travers de :

- 1 immeuble « collectif » de 19 logements en accession sociale (PSLA)
- 1 immeuble « collectif » de 25 logements locatifs sociaux
- 14 maisons individuelles locatives sociales
- 16 maisons individuelles en accession sociale (PSLA)

L'ensemble de la zone verrait donc le projet passer de 185 à 135 logements soit 50 logements de moins que le projet initial.

**Les partenaires du projet :**



# Espaces Publics Numériques mobiles

Afin de mieux vous connaître, pourriez-vous nous indiquer :

Votre âge :

|                          |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 18 - 24 ans              | 25 - 39 ans              | 40 - 59 ans              | 60 ans et +              |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Votre situation actuelle :

- Agriculteur, artisan, commerçants, chef d'entreprise
- Cadre, Prof. intellect. supérieure, Prof. intermédiaire
- Employé
- Étudiant
- Ouvrier
- Sans activité professionnelle
- Retraité
- Autre .....

## Ateliers informatiques

Pour répondre au mieux à vos besoins en matière d'ateliers numériques, nous vous remercions de prendre quelques minutes pour compléter ce document.

**Matériel** - Vous avez :

- Une tablette
- Un ordinateur
- Un smartphone
- Une connexion internet par téléphone
- Une connexion internet par boîtier box
- Vous n'avez aucun équipement informatique

## Quels usages faites-vous de votre appareil au quotidien ?

• Répondre à des mails

A quelle fréquence utilisez-vous votre mail ? :

- Quotidienne  Hebdomadaire  Mensuelle
- Ecrire une lettre/ un document sur ordinateur
- Naviguer sur internet
- Regarder une vidéo/ un film
- Consulter les réseaux sociaux
- Accéder aux espaces personnels sur les sites administratifs
- Scanner et envoyer des documents sur des sites administratifs

## Lorsque vous rencontrez une difficulté à utiliser un équipement ou un site internet, que faites-vous ?

- Je n'ai pas de difficultés
- Je ne peux rien faire
- Je demande l'aide de mes proches
- Je me rends directement à l'organisme concerné
- Je me rends dans un lieu où je peux être accompagné
- Autre : .....

### Sondage à retourner à :

France Services, 7 place de l'Eglise 42440 NOIRETABLE  
ou

France Services, Route d'Augel 42380 SAINT-BONNET-LE-CHATEAU

## QUELS SONT VOS BESOINS POUR...

### Utiliser plus facilement l'ordinateur, la tablette, le smartphone

- S'initier à l'informatique : ordinateur, messagerie et internet
- Maîtriser l'utilisation du clavier
- Utiliser plus facilement son ordinateur équipé de Windows 10
- Installer des logiciels
- Numériser des documents, (photos, doc. administratif...)
- Utiliser plus facilement une tablette
- Utiliser plus facilement un smartphone
- Autre (précisez svp) : .....

### Utiliser Internet

- Utiliser plus facilement Internet
- Chercher et trouver la bonne information sur Internet
- Rechercher des offres d'emplois
- Regarder des émissions en replay (rediffusion)
- Télécharger des documents à partir d'un site
- Communiquer via Skype
- Mettre une annonce sur Leboncoin
- Répondre à une annonce sur Leboncoin
- Autre (précisez svp) : .....

## Réaliser des courriers, des documents

### Gérer ses photos et ses dossiers

- Utiliser un traitement de texte pour rédiger, mettre en forme un courrier, un C.V, une lettre de motivation...
- Utiliser un tableur pour traiter des données numériques et faire des calculs automatisés (Excel...)
- Gérer ses photos sur l'ordinateur, faire des modifications de base
- Organiser ses dossiers sur l'ordinateur

### Utiliser les outils numériques en sécurité

- Acheter et payer en ligne en sécurité
- Installer et utiliser un antivirus
- Utiliser sa messagerie plus facilement et en sécurité
- Naviguer en sécurité sur Internet
- Composer et gérer des mots de passe sécurisés
- Créer des profils différents sur l'ordinateur, pour vous et vos enfants
- Sauvegarder ses documents, ses photos
- Autre (précisez svp) : .....

### Consulter les réseaux sociaux

- Utiliser Facebook
- Protéger sa vie privée sur Facebook

## L'accès au numérique pour tous au plus près de chez vous bientôt à Bonson !

Ouverts à tous et gratuits, les espaces publics numériques permettent d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique.

Des équipes qualifiées vous accueillent et vous proposent un accompagnement adapté aux besoins de chacun sur ces nouvelles technologies.

Les services à votre disposition :

### • ACCÈS LIBRE OU ACCOMPAGNÉ

- Un animateur est là pour vous accompagner gratuitement au besoin.
- DU MATERIEL MIS À DISPOSITION
- Mise à disposition d'ordinateurs équipés de traitement de texte, tableur et connexion à Internet.

### • CONNEXION INTERNET ET DÉMARCHES EN LIGNE

- DÉCOUVERTE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES
- Imprimante 3D, casque réalité virtuelle...

Afin de préparer au mieux l'ouverture de ce nouveau service, merci de nous retourner ce questionnaire par email contact@mairie-bonson.fr, par courrier ou directement à l'accueil de la mairie.

### Faire des démarches administratives en ligne

- Se familiariser avec les démarches administratives en ligne
- Se repérer et utiliser des sites pour réaliser des démarches administratives en ligne

Impôts  C.P.A.M.  Pôle Emploi  M.S.A.  Autres : .....

C.A.F.  Caisses de retraite  . Casque réalité virtuelle...

# Enfance Jeunesse



La crèche de L'île aux Coissoux est un établissement intercommunal qui accueille de manière prioritaire les enfants résidants sur une des trois communes du SIVU des Granges, à savoir Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Cyprien et Bonson. La crèche se situe 4 rue des Granges sur Bonson.

Il s'agit d'un Multi-accueil de 48 berceaux. L'équipe présente est composée d'une infirmière puéricultrice, de trois éducatrices de jeunes enfants, de trois auxiliaires de puériculture, de neuf animatrices titulaires du CAP Petite Enfance, d'un agent d'entretien, d'un cuisinier et d'une secrétaire.

La crèche est partagée en deux grandes sections celle des Pilloux qui accueille les plus petits et celle des Matrus qui accueille les plus grands avant leur départ à l'école.

Nos grands axes pédagogiques sont l'accueil dans l'individualité, la motricité libre, l'autonomie et surtout les neurosciences. La cuisine est préparée sur site.



Le thème de cette année 2019-2020 était les animaux de la Savane qui, fort de leur succès, nous fait envisager la possibilité de le reconduire pour l'année à venir.

La période de confinement qui a occasionné la fermeture du site du 16 mars au 11 mai inclus ne nous a pas empêché de continuer à faire le lien au jour le jour, via kidizz notre application, pour donner des idées d'activités aux parents, de continuer à prendre des nouvelles des enfants, par mails mais aussi par téléphone, avec une permanence téléphonique d'une journée par semaine le mercredi.

Dès la reprise, le 12 mai, nous avons dû restreindre le nombre d'enfants accueillis en suivant les recommandations du guide ministériel, par 2 sections de 10 enfants. Puis, à partir du 1er juin, par 3 sections. Enfin, au 22 juin, nous avons, de nouveau, pu accueillir tout l'effectif autorisé, bien que les enfants ne soient pas revenus en même temps.

La rentrée s'est faite "normalement". Les adultes, parents comme professionnels, restants inquiet par rapport au virus de la Covid-19 avec l'appréhension des nouvelles normes sanitaires, surtout le port du masque avec les enfants.

Au final, les petits se sont très bien adaptés et savent nous reconnaître. Ils répondent à un sourire malgré ce masque. Le haut du visage permet aussi d'identifier nos émotions. Nous nous questionnons désormais sur l'usage à long terme pour l'acquisition du langage de nos enfants plus grands que nous accueillons...seul l'avenir nous le dira !

Pour toute demande d'inscription, vous pouvez télécharger un dossier de pré-inscription sur le site des mairies ou le site de la crèche.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter au 04 77 73 56 68.



## ● SIVU des Granges, propriétaire de l'établissement



Merci à notre finisseur

Le Syndicat Intercommunal des Granges, a été créé en 2009 par les communes de Bonson, Saint-Cyprien et Saint-Marcellin en Forez afin d'ouvrir un pôle petite enfance à destination des enfants de 3 mois à 6 ans. Le choix s'est porté sur une structure multi-accueil de 48 places en lieu et place de l'ancienne école maternelle des Granges. La gestion a été confiée à la Fédération Léo Lagrange Centre Est via un contrat de délégation de service public.

Après 3 ans d'études et de travail, les élus ont inauguré l'Île aux Coissoux le vendredi 19 Octobre 2012, quelques jours après son ouverture.

Présidé jusqu'en Juillet 2020 par Thierry DEVILLE, c'est maintenant Madame Hélène De Simone, adjointe au Maire de Saint Marcellin, qui a repris le flambeau afin de poursuivre ce beau projet intercommunal.

Le SIVU des Granges vient de lancer un diagnostic de territoire pour évaluer le besoin en places d'accueil petite enfance dans l'éventualité de créer une autre structure sur le territoire.

# Groupe scolaire Jules Verne

## • Conseil Municipal des Enfants



C'est avec un immense plaisir que nous avons pu, enfin, réunir le Conseil Municipal des Enfants !

Nous avions hâte de faire connaissance ( malgré le port du masque ) et surtout de mettre en place des projets !

Les enfants ont eu la chance d'être accueilli par le nouveau Maire de Bonson , fraîchement élu et pour qui c'était la première intervention officielle !

Les jeunes élus nous ont fait part de leurs envies , à commencer par le rappel aux citoyens de la bonne conduite concernant les déjections canines ....

Toute l'équipe du CME espère que les conditions sanitaires nous permettront de démarrer pleinement après les vacances d'hiver ! Nous vous tiendrons informés !!!

## Remise de masques aux enfants de l'école.



Vendredi 13 novembre, 2 masques lavables ont été distribués aux enfants de l'école élémentaire, en présence de M. Le Maire et de Mme NOIRIE, Conseillère aux affaires scolaires. Une partie des masques a été offerte par la Région. Ceux offerts par la municipalité ont été confectionnés par une entreprise d'Andrézieux Bouthéon.

## ● Hommage



Comme dans toutes les écoles de notre pays, ce lundi 2 novembre, jour de rentrée, les élèves du groupe scolaire Jules Verne se sont recueillis et ont observé une minute de silence à la mémoire de Samuel Paty en présence de Monsieur le Maire. La lettre aux enseignants de Jean Jaurès a été lue dans chaque classe. Les élèves ont pu, grâce à leur créativité, exprimer leur ressentiment sous forme de lettres, dessins, poèmes ...

## ● Remise de cadeaux

Préparation et la remise des cadeaux de noël aux enfants de l'école, offert par la mairie :  
Un sachet de friandise et une place de cinéma.



## ● Remise d'un chèque



A l'école, les grands enjeux de la solidarité nationale font l'objet d'une sensibilisation parmi lesquels est rappelé le rôle des associations. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, l'Amicale pour le don du sang bénévole de Sury-le-Comtal - Saint Marcellin - Bonson intervient dans les classes de CM2. L'an passé, les élèves de CM2 de Madame BENADDI ont participé au concours de dessins organisé par la Fédération Française et avaient eu la joie d'apprendre en fin d'année scolaire qu'ils avaient reçu un prix.

Le mardi 9 novembre 2020, l'amicale, représentée par sa présidente Mme GIRARD et Mme RIVAL, a donc remis un chèque cadeau à la classe. Grâce à une contribution supplémentaire de l'union départementale pour le don du sang de la Loire, le montant alloué financera un outil numérique pour enseigner les sciences. Un grand merci aux associations pour le don du sang. Et félicitations à ces anciens élèves, collégiens depuis septembre ! Site de l'association : [sangdesplaines.fr](http://sangdesplaines.fr)

## • Sortie avec les enfants



Vendredi 18 décembre, pendant la pose méridienne, les enfants de 2 classes de l'école élémentaire, sont venus voir les décorations qu'ils ont fabriqués avec leurs animateurs, Audrey et Guillaume, et qui ornent les vitres de la Mairie.

## • Inscriptions scolaires



Rappel pour les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021/2022 concernant les enfants qui auront 3 ans avant le 31 décembre 2021.

Inscriptions à faire en mairie aux heures d'ouverture.

Se munir :

- D'un justificatif de domicile
- Livret de famille
- Si parents séparés, attestation de papa ou maman qui autorise l'inscription de l'enfant au groupe scolaire Jules Verne à Bonson.



### • A RETENIR !

LES DATES DE DÉBUT  
D'INSCRIPTION SUR LE  
PORTAIL FAMILLES...

### • CENTRE DE LOISIRS



| PÉRIODE DE VACANCES | DATES DES VACANCES  | SORTIE DU PROGRAMME | DÉBUT DES INSCRIPTIONS |
|---------------------|---|---------------------|------------------------|
| PRINTEMPS 2020      | Du lundi 12 au vendredi 23 avril  | Jeudi 18 mars       | Lundi 22 mars à 13h30  |
| ÉTÉ 2020            | Du mercredi 7 au vendredi 30 juillet et du lundi 23 au vendredi 27 août | Jeudi 3 juin        | Lundi 7 juin à 13h30   |

# Vivre Ensemble

## Rappel des horaires des permanences du CCAS

Le CCAS reçoit sur rendez-vous uniquement  
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi après-midi de 13h30 à 17h.  
Mardi et Vendredi matin de 8h30 à 12h00.  
Tel CCAS : 04 77 55 55 62



## Action contre la faim

ACTION CONTRE LA FAIM, l'une des plus importantes organisations non gouvernementales françaises, reconnue d'utilité publique, agit depuis plus de 40 ans pour sauver des vies. Nos équipes, présentes dans 50 pays dans le monde, combattent sur tous les fronts de la faim : nutrition et santé, sécurité alimentaire, eau, assainissement et hygiène, santé mentale et plaidoyer.

En pleine pandémie mondiale de Covid-19, nous devons plus que jamais faire connaître nos missions, nos besoins et nos défis au grand public.

C'est pourquoi nous souhaitons entreprendre une **campagne de sensibilisation de porte à porte à Bonson du 8 mars 2021 au 3 avril 2021 pendant un maximum de 6 jours durant cette période**. Une équipe rencontrera les personnes à leur domicile au nom d'Action contre la Faim. Elles visent également à trouver de nouveaux soutiens réguliers mais ne feront pas l'objet d'une demande d'espèce ou de chèque. Nous avons mis en place un "Code de pratiques" COVID-19 pour aider à préserver le bien-être des représentants d'Action contre la Faim et des habitants de votre ville. Ce "Code de pratiques" a été signé par chaque représentant et comprend des directives sur l'hygiène, la distanciation sociale et l'assainissement, basées sur les conseils les plus récents du gouvernement. Ces lignes directrices seront régulièrement révisées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques actuelles.

Chaque représentant sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'Association, portera un message de distanciation sociale et sera porteur d'une lettre de mandat d'Action contre la Faim.

**Notre équipe sera active de 10 heures à 19 heures du lundi au samedi.**

## Collecte de jouets réussie !

Nous avons fait appel à votre générosité pour le don de jouets.

Cet appel a été très largement entendu et nous remercions très sincèrement cet élan de solidarité.

Grace à vous une vingtaine d'enfants ont pu découvrir le 25 décembre un cadeau au pied du sapin.

Compte tenu de la quantité importante de jouets recueillis, le surplus a été donné au Secours Populaire.



## Maison des Aînés

### • Colis de Noël et distribution de masques



### • Colis de Noël



Distribution des colis de Noël aux seniors le mardi 15 et jeudi 17 décembre 2020.

### • Banque alimentaire

Malgré la crise sanitaire et les contraintes qu'elle occasionne, la Banque Alimentaire a toujours lieu, tous les 15 jours, à la Passerelle.

Elle fonctionne même pendant la période des vacances scolaires.



**Banque Alimentaire  
de la Loire**



Colis de Noël livrés le matin du 21 décembre aux résidents du village Seniors.

- **3 Permanences maintenues à la Maison des Aînés: Les lundi, mardi et jeudi matins, de 9h15 à 12h00**

### • Anniversaires de mariage et naissances

Compte tenu du contexte sanitaire, la réception annuelle pour fêter les anniversaires de mariages, les naissances de l'année 2020 n'a pas pu avoir lieu.

Cependant, les familles seront contactées individuellement dans le courant du mois de mars 2021.

### • Ma Commune, Ma santé

**Ma Commune Ma Santé**  
La solution santé mutualisée

Le planning des permanences a été établi. Veuillez trouver ci-dessous les dates prévues pour la commune de Bonson, les lundis après-midi de 14h à 16h40 :

- 15 mars
- 10 mai
- 17 mai
- 14 juin
- 13 septembre
- 20 septembre
- 11 octobre
- 8 novembre
- 22 novembre

à la salle du Conseil de 13h45 à 17h.

**Les inscriptions se font auprès du CCAS  
de la Mairie au : 04 77 55 55 62**

## ● Questionnaire pour mieux connaître vos besoins

L'année 2020 a été compliquée avec cette pandémie. La gestion de crise a nécessité la mobilisation de tous pour préserver les plus fragiles.

Dès l'annonce du premier confinement, nous avons maintenu les courses pour les seniors, proposé le portage de repas à un tarif minoré (5 euros au lieu de 7,90) pour inciter les seniors ou personnes vulnérables à rester confinés (le nombre de repas pendant cette période a pratiquement doublé). Nous avons contacté plus de 500 personnes par deux fois afin de s'assurer qu'ils allaient bien, et avons distribué des masques aux plus fragiles en attendant la distribution à l'ensemble de la population.

Nous avons rencontré des difficultés pour joindre certaines personnes, n'ayant pas les coordonnées de tous. C'est pourquoi, nous attirons votre attention sur le bien-fondé et la nécessité de remplir le questionnaire ci-joint.

A noter que ces informations resteront confidentielles et ne seront utilisées que pour préserver votre santé et votre sécurité.

Merci de déposer ce questionnaire en mairie dans la boîte réservée à cet effet.



### FORMULAIRE D'INSCRIPTION REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

#### 1-PERSONNE A INSCRIRE SUR LE REGISTRE

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_      Téléphone : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ ou \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE :

Personne seule

Personne âgée (de plus de 65 ans)

Porteuse d'un handicap

Autres

Médecin traitant: ..... Tel : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

#### CORDONNEES DU SERVICE OU DES PERSONNES INTERVENANTS A DOMICILE

(Famille, Amis, Aide-ménagère, Service infirmiers.../Nom/Adresse/Tel/Fréquence des visites) : .....

.....  
.....

#### PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE (NOM, PRENOM, QUALITE, TELEPHONE):

.....  
.....

#### A REMPLIR SI LA DEMANDE PROVIENT D'UN TIERS

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Téléphone: \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ Qualité : .....

Si la demande provient d'un tiers, celle-ci doit obligatoirement être produite par écrit.

-Les informations recueillies seront regroupées au sein d'un registre, tenu par le CCAS de la ville de Bonson, et transmis, en cas d'alerte, aux seules autorités responsables de la mise en place d'un plan alerte et d'urgence (Mairie, Préfecture).

-L'intéressée dispose d'un droit d'accès et peut à tout moment demander la modification ou l'annulation de son inscription.

-L'inscription sur le registre demeure facultative et volontaire, un accusé de réception sera adressé dès l'enregistrement.

# Vie Associative

## • Sou des Ecoles

Tous les bénévoles du Sou des Écoles de Bonson vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour cette année 2021. Qu'elle vous apporte de la joie, du bonheur et une bonne santé.

Notre opération chocolats de Noël, qui a eu lieu en novembre-décembre dernier, a été une nouvelle fois un énorme succès. Merci à tous les participants qui permettent à cette association de rester active et ainsi de continuer son rôle auprès des élèves de l'école Jules Verne.



Nous espérons, de tout cœur, vous retrouver, pour vivre la bonne ambiance qui règne dans nos manifestations. Prenez soin de vous et de vos proches.



## Croquettes chiens et chats

FABRICATION RÉGIONALE  
INGRÉDIENTS 100% FRANÇAIS

Offre fidélité 9 achetés le 10ème offert

Livraison gratuite dans un rayon  
de 20 km autour de l'Hopital le Grand

Pour + d'informations :

Tel : 06 28 64 59 33

<https://forez-croquettes.wixsite.com/forez-croquettes>

<https://www.facebook.com/forezcroquettes>



**AUTOSUR**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**Auto Contrôle Forézien**



Tous véhicules  
4x4 - Collection et Camping-car

**42160 BONSON**

**04 77 55 09 55**

## • Maison Assistantes Maternelles " Rires d'Enfants "

28 avenue de Saint Rambert  
42160 BONSON  
07.66.55.94.33



Nous avons ouvert nos portes le 28 décembre 2020 après 2 ans de projet.

Les enfants commencent à prendre leurs marques et nous en sommes ravis.

Nous faisons appel aux producteurs locaux (Le primeur Traditions Frais de Bonson et la boucherie Bonnet de St Just St Rambert) pour confectionner de bons petits plats.

Il nous reste à nous équiper d'un abri de jardin pour l'extérieur et des modules de psychomotricité.

Tous les dons sont les bienvenus. Merci d'avance.

Sandra, Sandrine, Myriam et Stéphanie



## ● FNACA Bonson

Les mesures précautionneuses liées à la pandémie actuelle, nous ont conduit à annuler ou reporter les activités prévues. Pour nous, anciens combattants, qui avions servi fidèlement dans le cadre de nos institutions républicaines, dans des conditions souvent très difficiles et périlleuses, il est normal de respecter la loi mais aussi ceux et celles chargés de la faire respecter. C'est d'ailleurs pourquoi il est souvent affirmé que nous ne sommes pas des citoyens comme les autres avec des droits à réparation spécifiques abordés dans la loi du 31 mars 1919 instituant la Reconnaissance de la Nation à notre égard.

Si notre assemblée générale programmée pour le 10 septembre a pu se dérouler comme prévu avec une réunion de bureau dans la foulée, depuis nous n'avons pu nous rencontrer. Ces réunions sont très importantes pour nous car elles créent un lien très fort entre adhérents et sympathisants. En ce qui concerne le tirage des Rois programmé initialement au 6 janvier et reporté au 13, nous avons été contraints de l'annuler. Cette activité toujours placée sous le signe de la convivialité permettait également d'échanger entre nous les voeux traditionnels à cette époque de l'année. Elle permettait aussi d'avoir une pensée pour ceux et celles qui nous ont quitté tout comme pour nos malades. Nous y étions toujours nombreux.

Alors que le besoin de convivialité se fait de plus en plus sentir nous n'avons pas souhaité annuler toutes les activités prévues et adoptées lors de notre Assemblée Générale. C'est ainsi que le repas dansant traditionnel de la Sauzée du 18 février est maintenu. Il nous a paru plus logique de le conserver quittes à annuler au dernier moment si empêchement d'ordre sanitaire. En effet s'il faut attendre, nous ne sommes plus certains de pouvoir réserver à une autre date approchante. Il en est de même pour le thé dansant du 27 février avec Jérôme ARNAUD et Aurélie GOURBEYRE où c'est encore plus compliqué, les orchestres et la salle étant souvent retenus un an, voir parfois plus à l'avance. Il en sera de même pour la journée récréative organisée par MICHEL Voyages qui aura lieu le 29 mars à BOURG EN BRESSE précisant que nous faisons l'objet d'un ramassage et retour à BONSON. Tout souci de transport nous est épargné.

Enfin, en tant qu'anciens combattants de la 3ème génération du feu, la dernière à avoir servi dans le cadre de la conscription, nous espérons que la journée d'hommage à nos 30.000 morts à la date anniversaire du Cessez le feu du 19 mars 1962 ne sera pas occultée comme ce fut le cas en 2020. Nous l'avons rappelé à Madame Catherine SEGUIN, notre Préfète, lors de l'entretien que nous avons eu avec elle le 14 janvier. Si nous comprenons les risques encourus nous sommes conscients que le devoir de Mémoire que nous encourageons en ce qui nous concerne, risque fort d'en pâtir. Notre génération du feu a vécu durant la 2ème guerre mondiale et il était coutume dans nos jeunes années, de se découvrir en passant devant le monument aux Morts précisant que nos enseignants, à l'époque, nous accompagnait lors des cérémonies officielles afin de nous rappeler que des Hommes et des Femmes sont morts pour servir les valeurs de la FRANCE, « LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ »

En conséquence, nous appelons tous nos adhérents, sympathisants, bonsonnais, à se joindre à nous lors de nos cérémonies mémorielles.

Michel HUET



## ● Amicale pour le Don de Sang Sury-Saint Marcellin-Bonson



Assemblée générale de 2019



Comme la plupart des associations nous n'avons pas pu tenir notre assemblée générale prévue le 11 décembre. Aujourd'hui nous profitons de cette publication pour vous souhaiter une chaleureuse année sous le signe du partage.

Et si vous en aviez besoin demain pour vous ou l'un des vôtres ? Même si atteint par la limite d'âge ou une santé précaire vous ne pouvez plus donner votre sang, parlez-en à vos grands enfants, à vos amis, collègues de travail pour que demain, comme hier, nos malades, nos blessés, nos enfants puissent recevoir le sang dont ils pourraient avoir besoin. Nous comptons sur vous et vous en remercions.

Pour information, depuis le 1er juillet 2020 la présentation d'une pièce d'identité est demandée à chaque personne se présentant pour donner son sang. Elle doit comporter la date de naissance et une photo. Cette pièce d'identité peut être sur votre portable, la carte dématérialisée est autorisée, ce peut être carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, carte professionnelle, permis de conduire, carte d'étudiant.....la carte de donneur peut également être dématérialisée dans l'application "DON DU SANG". Jeunes ou moins jeunes venez nous rejoindre lors des prochaines journées de don :

**A Saint Marcellin, le Jeudi 15 Avril, de 15h à 19h - Salle Bernard Rouby  
A Bonson, le Vendredi 25 Juin, de 15h à 19h - Espace Barbara**



### Droit de parole à la minorité :

L'acte 2 des élections municipales vient de se jouer avec brio. Nous saluons avec respect son acteur principal et c'est avec considération que nous regardons cet engagement de treize ans. C'est une décision en total accord avec le droit. Des résultats d'élections municipales largement marqués par une abstention massive méritaient de ne pas prêter le flanc à une liste habilement construite !

Nous accompagnerons son successeur dans la mise en œuvre du projet communal en espérant plus d'écoute et de méthodes participatives.

A propos d'écoute notre proposition d'aide à nos commerçants a été entendue ; nous saluons cette attention bénéfique pour tous bien que prise avec retard.

A contrario la soudaine apparition d'un nouveau logo dit « La Vague » nous submerge d'interrogations : était-ce une attente des Bonsonnais ? Qui a choisi les 2 logos soumis aux votes ? Qui a validé de façon indépendante ces résultats ? La Loire et le Bonson sont-ils des marques tangibles de notre commune ?...

Réponse d'adjoint de la majorité en fin de non-recevoir « Nous sommes les élus ; c'est nous qui décidons », ce propos conforté par l'énoncé dans le journal Le Pays d'un mode de fonctionnement pleinement assumé « il est difficile voire impossible d'avancer sur des grands travaux en y associant l'ensemble de la population cela aboutirait à des situations de blocage » !

Les adjoints de la majorité sont dans l'action les élus de la minorité « vous êtes des retraités » !

Ambiance !!!!

bonsonenforez2020@oulook.fr

### Droit de parole à la majorité :

Le 21 janvier dernier, lors d'un Conseil municipal, Thierry DEVILLE est élu maire par 22 voix contre 5, lors d'un vote respectant totalement la législation.

En effet, 27 bulletins portant le nom de THIERRY DEVILLE qui s'est porté candidat auprès des services administratifs de la mairie, sont disponibles ainsi que 27 bulletins vierges.

Ces bulletins vierges étant destinés à un ou plusieurs candidats qui ne s'étaient pas déclarés avant le Conseil Municipal, sachant que tous les membres présents à ce conseil avaient pris connaissance de l'ordre du jour sur lequel était indiqué au point 3 « élection du maire » et ceci 5 jours avant le Conseil Municipal (selon la législation).

Donc, quiconque pouvait faire part de son intention de se présenter afin que les services administratifs de la mairie établissent des bulletins nominatifs, avant le Conseil Municipal comme l'a fait Thierry DEVILLE.

N'ayant aucune autre proposition et comme le prévoit la loi, les services administratifs ont donc établi des bulletins vierges et mis à disposition des stylos. Comme dans toute élection, un isoloir a été installé et chaque membre du Conseil Municipal a pu s'isoler afin de préparer son enveloppe de vote dans la plus GRANDE DISCRETION. Ce vote étant soumis au secret.

Le 20 janvier, Joseph DEVILLE (qui a rencontré le sous-préfet au mois de décembre et fait part de son intention à madame la Préfète le 21 décembre qui a accepté cette démission en date du 15 janvier) a annoncé sa décision de quitter son poste de maire sur différents supports d'information (la presse, facebook...). Auparavant, lors d'un entretien téléphonique, il a informé personnellement et en toute cordialité, la tête de liste de l'opposition, de cette décision.

Suivez-nous sur Facebook "Partageons l'avenir à Bonson"

## ● Danse de Bonson



L'ÉCOLE DE DANSE DE BONSON se prépare pour la reprise après l'arrêt de l'activité suite aux mesures sanitaires. Les professeurs de danse et le bureau restent motivés pour accueillir leurs danseuses.

L'école de Danse de Bonson a profité de cette période pour revêtir une nouvelle ambiance et faire quelques aménagements qui permettront d'avoir un espace d'accueil pour les adhérents, un lieu de partage et d'échange.

L'objectif est de préparer le GALA du 3 juillet 2021 qui devrait se tenir à l'Escale à Veauche. Pour cette année nous allons filmer par un professionnel nos danseuses dans des espaces extérieurs patrimoniaux Ligérien afin de présenter le film à notre spectacle de fin d'année.

En étroite collaboration avec la Mairie, L'École de danse de Bonson, avec d'autres associations culturelles, va participer à la journée internationale de la danse.

Nous souhaitons aussi écrire une charte écoresponsable. Lors des prochaines inscriptions, il sera offert à chaque danseuse une gourde afin de ne plus utiliser de bouteille d'eau plastique lors des prochaines inscriptions. Nous nous engageons lors de manifestations à proposer à la vente 70 % des produits locaux.

L'ÉCOLE DE DANSE A HÂTE DE POUVOIR REPRENDRE SON ACTIVITÉ ET DE RETROUVER LE CHARMET ET LE DYNAMISME DE NOS DANSEUSES.

Le bureau



### Accueil et permanences :

- État civil : horaires d'ouverture de la Mairie
- Service urbanisme : uniquement sur RDV au 04.77.55.55.68 - Stéphanie VIAL
- Service de l'eau : uniquement sur RDV au 04.77.55.55.69 - Estelle SIMON

### Horaires Mairie :

- Le lundi de 13h30 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Le samedi de 8h30 à 12h00

Tel. : 04.77.55.14.16 / Courriel : [contact@mairie-bonson.fr](mailto:contact@mairie-bonson.fr)

### Rappel des numéros d'urgence

|                   |                           |
|-------------------|---------------------------|
| 15 .....          | Samu                      |
| 17 .....          | Police                    |
| 18 .....          | Pompiers                  |
| 112 .....         | Urgences Européennes      |
| 115 .....         | Urgences Sociales         |
| 116000 .....      | Enfants disparus          |
| 119 .....         | Enfance maltraitée        |
| 04 72 11 69 11 .. | Centre antipoison de Lyon |

### Revue Municipale de Bonson N° 98 - Février 2021

Tirage à 1828 exemplaires

**Directeur de publication :** Thierry **DEVILLE**

**Délégation :** Christine **PAQUIS**

**Rédaction :** Élus, Associations, Mairie

**Conception & Infographie :** Service Communication

**Impression :** LUCKY Imprimerie

**Distribution :** Élus & Agents